

Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

SUJET

C.A.P. STAFFEUR ORNEMANISTE

Epreuve pratique

EP1 : Réalisation

Durée de cette partie : 20 h

Durée totale de l'épreuve : 24 h 00 - Coefficient total : 12

Dossier paginé de 1/6 à 6/6

BARÈME	NOTES	COEFFICIENT
MISE EN ŒUVRE :		
A - FABRICATION	/200	10
B - POSE		
HISTOIRE DE L'ART	/20	1
DESSIN D'ART	/20	1
TOTAL	/240	12

CAPACITÉS ÉVALUÉES A TRAVERS DES COMPÉTENCES	PTS
CALIBRE	/40
STAFF	/30
COTES	/10
LES SCHELLEMENTS	/20
- ALIGNEMENT - FINITION	/30
CONCEPTION	/50
VUE D'ENSEMBLE	/20
TOTAL	/200

Matériels et documents autorisés :

- Calculatrice électronique, autonome, non imprimante, à entrée unique par clavier à l'exclusion de tout autre matériel électronique

Les candidats doivent rendre l'intégralité des documents à l'issue de la composition

CAP STAFFEUR ORNEMANISTE

RÉALISATION ET MISE EN OEUVRE

DESCRIPTIF:

ON VISE :
LA FABRICATION ET LA POSE D'UN DÉCOR MURAL

ON DONNE :

La vue de face (éch 1/5)
Le détail de la mouleure A (éch 1)
Le détail de la mouleure B (éch 1)
Le dessin du moule de la mouleure A

ON DEMANDE :

- A - LA FABRICATION

- 1 Le moule de la mouleure A
- 2 La fabrication de la mouleure A
- 3 La fabrication de la mouleure B
- 4 La face brute du staff sera dotée de striures ou d'un mouchetis

- B - LA POSE

- 1 Les mouleures A et B seront posées par scellement et collage

ON EXIGE :

Le nettoyage est à la charge du candidat (atelier, cabine)

Les zincs seront numérotés avant enchâssement et désossés après l'épreuve terminée

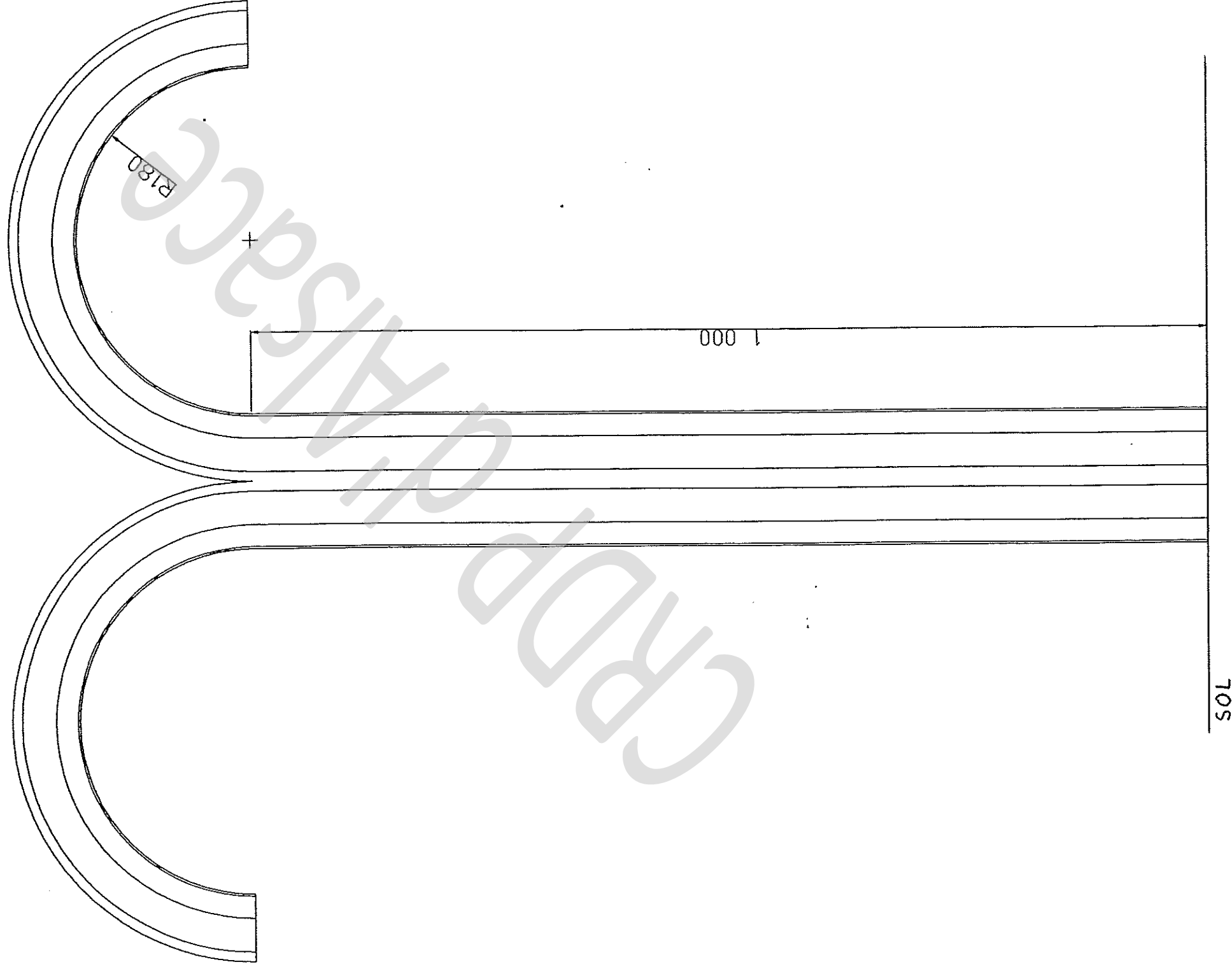
EXAMEN	DURÉE	COEF	SPÉCIALITÉ :
C.A.P	20 H	12 (avec écrit)	STAFFEUR ORNEMANISTE
SESSION JUIN 2010			ÉPREUVE : EP. 1 RÉALISATION
			REPÈRE : 5023311
			Page 2 / 6

CAP STAFFEUR ORNEMANISTE

RÉALISATION ET MISE EN OEUVRE

DÉCOR MURAL ECH 1/5

VUE DE FACE



EXAMEN	DURÉE	COEF	SPÉCIALITÉ :
C.A.P	20 H	12 (avec écrit)	STAFFEUR ORNEMANISTE
SESSION JUIN 2010			ÉPREUVE : EP. 1 RÉALISATION
			REPÈRE : 5023311
			Page 3 / 6